

Avis de l'ANSM du 24/11/2025 sur le médicament Ricimed dans le cadre d'une demande d'AAP

Date du dépôt de la demande : 21 juillet 2025, complétée le 1^{er} août 2025 et le 4 novembre 2025 ;

Nom du demandeur : Fabentech

Dénomination du médicament) : Ricimed 250 [UA]/mL, solution à diluer pour perfusion

DCI/nom de code : Fragments F(ab')2 d'immunoglobuline équine anti-ricine

Indication thérapeutique revendiquée : Traitement des intoxications aigües confirmées ou fortement suspectées à la ricine. Ricimed doit être administré immédiatement en tant que traitement d'urgence en association aux soins de support appropriés.

Avis de l'ANSM :

- L'ANSM atteste de la forte présomption d'efficacité et de sécurité du médicament RICIMED 250 [UA]/mL, solution à diluer pour perfusion dans l'indication thérapeutique : « Traitement des intoxications aigües confirmées ou fortement suspectées à la ricine. Ricimed doit être administré immédiatement en tant que traitement d'urgence en association aux soins de support appropriés.»

La motivation scientifique du présent avis figure en annexe, de même que le résumé des caractéristiques du produit, l'étiquetage et la notice validés par l'ANSM dans cette indication thérapeutique.

Fait à Saint-Denis, le 24/11/2025

Alexandre DE LA VOLPILIERE
Le Directeur général adjoint chargé des opérations

 Consultez les annexes sur la fiche AAP Ricimed